

N° DE DOSSIER	-		
OBJET	LA PLACE DE L'ESPACE PUBLIC DANS LES STRATEGIES DE RECONVERSION URBAINE		
TITRE	LES EXEMPLES DE FLAGEY, LA LOUVIERE ET NAMUR		
DATE	18/03/14	REDACTEUR (s) :	Pascal Simoens



Lecteurs	Date
	Envoi par mail 17/03/2014
	Envoi par mail 17/03/2014 update

1. DE L'UTILITÉ DE L'ESPACE PUBLIC COMME CATALYSEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE URBAIN : 3 EXEMPLES



Pascal Simoens (41 ans) est hennuyer d'origine et vit à Binche, au cœur du sillon industriel.

Il est urbaniste (ULB) et architecte (ISAI/FAU UMonS) avec une expérience de plus de 17 ans au travers d'un bureau pluridisciplinaire bruxellois spécialisé dans les projets urbains complexes (Centre commercial La Strada La Louvière, Schéma de structure de Charleroi, ...) à l'échelle belge et internationale (France, Pologne, Russie, Haïti,...).

Passionné par les questions numériques, son travail porte actuellement sur la définition des espaces publics à l'aune des nouveaux usages de la ville connectée.

PRÉAMBULE

Un espace public peut-il être mis au service du développement local et territorial ? Telle peut être la question légitimement posée par les responsables politiques quand ils doivent faire le choix entre le développement d'une nouvelle zone d'activité ou la restructuration des espaces publics d'un quartier.

Le théoricien pourrait démontrer que l'espace public est l'habit du dimanche de la ville ou encore défendre la valorisation de la piétonnisation partielle de Time Square, voire de la réhabilitation de la High Line, deux projets Newyorkais qui ont démontré à quel point les espaces publics peuvent avoir un impact sur les mutations foncières et économiques de certains quartiers de villes.

Mais plutôt que de démontrer, nous préférons montrer : des exemples belges, proches de chez nous mais sans nombrilisme.

Le premier projet est celui de **la place Flagey**. Un projet emblématique de démocratie participative et qui est aujourd'hui devenu le centre de la commune d'Ixelles en région bruxelloise. Une centralité dans une commune qui n'en avait pas...

Le deuxième projet se situe tout proche de nous, dans le Hainaut : **la rénovation complète des espaces publics du centre-ville de La Louvière**. Un projet éminemment stratégique pour replacer la ville sur la carte du sillon industriel hennuyer et renforcer son rôle de capitale de la région du Centre.

Le troisième projet est **le plan de développement du nord de la corbeille namuroise**. Un projet qui utilise l'espace public pour redonner de l'urbanité à une ville qui se développe sans cesse au gré des institutions wallonnes.

FLAGEY (COMMUNE D'IXELLES, RÉGION BRUXELLOISE)



Source photographique: <http://xltransition.wordpress.com/>

La place Flagey est d'abord un lieu symbolique de la Belgique : c'est là qu'a accosté le « paquebot » de l'INR inauguré en 1938 et c'est encore là que s'est installé le premier supermarché belge (de la marque Delhaize) en 1958.

Cette place est aussi un lieu d'inondations fréquentes et fin des années 1990, la Région décide de créer un parking et un bassin d'orage sous la place. D'une démarche technique, la population ixelloise s'approprie le projet et lance l'une des plus importantes démarches citoyennes pour le lancement d'un concours d'architecture et d'urbanisme international et anonyme... la Région, bien qu'ayant déjà désigné un auteur de projet cède et lance le concours qui est remporté par l'équipe Latz and Partners/D+A Int (devenu depuis SKOPE).

La caractéristique de cet espace est d'être un espace « rempli de vide ». Ce lieu est devenu la « grand'Place » d'Ixelles et l'une des 3 places majeures de la région bruxelloise¹ dans le cadre de la définition de l'espace collectif et mental des bruxellois. L'évolution du statut de ce lieu fut extrêmement rapide à partir de l'inauguration le 05 juillet 2008 et moins de 6 ans plus tard, tout le monde reconnaît que cette place a permis à Ixelles d'améliorer son image.

Voici donc une simple place qui change la valeur d'une commune à l'échelle d'une Région. Cela pour un montant de 6 Mio d'euros HTVA amorti en 15 ans !

¹ « Développement d'une stratégie territoriale pour espaces publics majeurs en région bruxelloise dans le cadre du PRDD 2040 », sld du Cabinet du Ministre président, Taktyk, 2012.

CENTRE VILLE DE LA LOUVIÈRE (RÉGION WALLONNE)

Source photographique : Pascal Simoens, Skope

Le projet de La Louvière s'inscrit dans une stratégie de territoire plus large et dans le cadre des fonds européens FEDER qui avaient grandement insisté sur l'importance des appuis urbains pour le développement de l'économie. Ce ne fut pas moins de 3 projets de rénovation de l'espace public que l'équipe d'architectes et urbanistes de SKOPE ont menés de front sur un espace de plus de 40 ha !

La première opération fut la rénovation des rues commerçantes et places du cœur de ville. Ce projet fut par la suite décliné de la même manière pour le site de Boch et le quartier d'Abelville.

Avec ce projet, les urbanistes furent confrontés à la question de l'identité du centre-ville... et jusqu'il y a peu, il fallait bien reconnaître qu'il n'y en avait pas. Ils se sont donc attelés à créer une histoire, une histoire qui se déclina par un concept : « la forêt dans la ville ». Là où les bois existaient avant que la famille Kéramis vienne les valoriser et construire l'industrie la plus renommée de la Louvière : les faïenceries Royal Boch. Parallèlement à ce concept qui a mis des mots sur des aménagements, le projet dut également s'atteler à prévoir l'arrivée du centre commercial de 38.000m² en plein cœur de ville. Un centre commercial qui, sans nul doute, transformera en 2018 le visage commercial de la ville. Dans ce contexte, les espaces publics sont véritablement devenus le « costume du dimanche » de la ville face au centre commercial LA STRADA qui, lui, se prétendra de « haute couture ». Sans émettre de jugement sur les rapports de force entre les développeurs du centre commercial et les commerçants actuels, personne ne peut aujourd'hui nier que les espaces publics du centre-ville de La Louvière permettent à l'économie locale d'avoir les outils de résilience en mains pour faire face au choc commercial qu'ils vont subir dans 3 à 4 ans.

Il faut par ailleurs noter que ces travaux d'envergure ont permis de créer une cohérence à l'échelle de l'ensemble du centre-ville et de la sorte, développer ou renforcer la cohérence territoriale, le sentiment d'identité et d'appartenance.

Enfin, l'aménagement des places fut l'occasion de faire disparaître les véhicules pour rendre l'espace aux piétons. L'exemple de l'évolution de la place communale est, en ce sens, significatif avec le redéploiement de l'HORECA et la création de nouveaux cafés à thèmes et design. Qui l'aurait imaginé voici à peine 2 ans ?

PLAN STRATÉGIQUE D'AMÉNAGEMENT DE LA CORBEILLE NORD² (NAMUR, RÉGION WALLONNE)

Source : Skope

Le concours de la ville de Namur portait sur un plan stratégique urbain basé sur les espaces publics comme « outil de développement et vecteur d'identité urbaine ». Le projet porte sur la création d'une vision d'aménagement entre la gare et les rives de la Meuse, longeant au passage la gare, le futur centre commercial, le futur palais de justice, la cité administrative et, enfin, les rives de Meuse.

En ce qui concerne ce projet, la démarche ne vient ni des citoyens, ni des auteurs de projets mais bien des responsables politiques qui ont pris conscience que la création de nouvelles infrastructures ne peut s'insérer dans la ville que grâce à une vision cohérente des espaces publics. C'est aussi ce que nous appelons l'urbanité. C'est-à-dire, ce qui fait que la ville est ville.

Namur était confrontée à l'insertion massive de projets de grande échelle sans pour autant sentir que ces projets allaient aider la ville à grandir et se développer. L'équipe SKOPE a proposé la création de lignes directrices basées sur un cheminement vert entre la Meuse et la gare. Ce projet se matérialisera par la réaffectation d'un espace prévu initialement comme place (minérale) en parc ! Un parc au service des habitants mais aussi des nouveaux occupants du palais de justice et de la cité administrative. Un espace d'urbanité.

QUELQUES RÉFLEXIONS POUR CONCLURE

Aujourd'hui, les projets d'espaces publics sont souvent les enfants pauvres des budgets communaux. Plus récemment, seuls les projets financés par les fonds structurels européens ont permis la création d'espaces structurants à l'échelle des villes comme Tournai, Mons, Soignies, la Louvière, Chimay ou Charleroi. Ces projets démontrent, de jours en jours, que la ville est faite d'acteurs urbains très divers mais que ces acteurs sont tous des usagers de l'espace public.

Au début de mon intervention, j'ai repris une phrase José Clossen³, spécialiste wallon du tourisme : « les espaces publics, c'est le costume du dimanche de la ville ». Il me semble qu'aujourd'hui, dans un

² <http://www.namurreprendvie.be/>

monde où l'image est parfois plus importante que le fond, la question de l'espace public dépasse allègrement la notion technique. Pourtant, cela est encore fort peu le cas et souvent, et les urbanistes et les architectes se retrouvent à faire de l'amélioration de tuyauterie ou doivent se limiter à quelques pavés de porphyre devant les bâtiments qui sont construits. Ces solutions sont devenues trop simplistes alors que l'espace public est en pleine mutation avec l'arrivée des nouvelles technologies.

Il semble aujourd'hui nécessaire de dépasser le carcan technique pour initier le hennuyer à la beauté. Une beauté de l'espace, une beauté de l'espace où il vit pour lui rendre sa fierté.

Je terminerai mon exposé par quelques mots d'anglais, cette langue qui sait si bien s'exprimer lorsqu'il est question des domaines techniques : si le mot « architecture » se dit de la même manière en anglais et en français, l'aménagement des espaces publics se résume par les mots « urban Design ». Peut être devrions nous commencer à parler de « design urbain » et non plus de l'aménagement de l'espace public pour mieux définir sa finalité? Ce serait un bon début.

Pascal Simoens

Urbaniste et architecte

Collaborateur pédagogique FA+U Umons

Fondateur du bureau SKOPE

³ Administrateur Territoires et tourisme, Bruxelles : <http://www.linkedin.com/pub/jos%C3%A9-clossen/15/b1b/9a1>